

Décembre 2020

Le Bornérand



Bulletin
Municipal
de
BURDIGNIN



LE MOT DU MAIRE

p1

INFOS PRATIQUES ET
RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

p2 et 3

VIE MUNICIPALE

Etat civil p4
Budget p5
Les commissions p6



Sommaire

ACTIVITES SUR LA COMMUNE p22

LES ASSOCIATIONS

La chasse p31
L'APE p32
Les Passeurs d'Arts p33
La Paroisse p34
Lous Ben Verias p35
Le Souvenir Français p36



L'ECOLE DU VILLAGE p37
UNE PASSION PIQUANTE p40

DIVERS ET AGENDA p41



Bonjour bornérandes et bornérands,



Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre engagement massif lors des élections du 15 mars dernier. Vous avez choisi une nouvelle équipe qui s'est immédiatement mise au travail, motivée par la confiance que vous avez exprimée dans les urnes en nous élisant.

Ma reconnaissance va également au maire et aux élus de la précédente mandature pour leur contribution, souvent bénévole, au bon fonctionnement de notre village. D'une manière plus générale, j'exprime ma gratitude à celles et ceux qui offrent de leur temps et de leur énergie à notre vie commune.

A cause de la situation sanitaire, mon mandat a réellement commencé dès la fin du confinement. Je me réjouis de cette nouvelle page qui s'ouvre.

Ce temps de mise à l'arrêt d'une grande partie de l'activité humaine que nous venons de vivre, m'a permis de me recentrer sur certains points qui me semblent essentiels : notre environnement naturel, notre santé et notre alimentation.

Il me semble de plus en plus visible que l'impact de l'homme sur l'environnement est extrêmement néfaste comme si nous avions oublié que la nature peut se passer de l'homme alors que l'homme ne peut se passer de la nature. Cette nature que nous négligeons si souvent alors qu'elle nous offre tant. Cette nature que l'homme pollue abusivement alors qu'elle constitue notre seul lieu de vie. Cette nature que nous avons vu respirer durant le confinement. En Asie, l'Himalaya est redevenu visible dans son intégralité ; à Venise, les eaux ont repris leur teinte bleutée ; chez nous, un couple de Gypaète barbu a pu se reproduire sans être dérangé...

Mes recherches m'ont également permis de découvrir que la nature peut nous fournir des plantes médicinales très précieuses à notre santé.

Elle produit également nombre de céréales, arbustes, fruits, légumes, végétaux sauvages comestibles essentiels à une alimentation saine et variée. Pourquoi ne pas profiter de la proximité et valoriser les productions locales ? Ce premier journal communal offre une large place aux producteurs et artisans locaux. C'était mon souhait.

L'équipe municipale s'est engagée à renforcer le « bien vivre ensemble » dans notre commune. Je ferai tout pour soutenir les projets qui iront dans ce sens. Vous en découvrirez déjà quelques-uns dans les pages qui suivent.

Toutefois et parce que bien vivre ensemble c'est aussi respecter les règles, je veux affirmer ici un second engagement qui me tient à cœur : la préservation du bien public et la protection des investissements en faisant respecter les règles qui régissent notre vie en commun.

Vous l'aurez compris, je veux être un maire à l'écoute. Je veux prendre soin de tous les bornérandes et bornérands et promouvoir une vie en commun sereine et apaisée.

Le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël

Bien cordialement.

Mairie

Horaires d'ouverture au public et contact

Mardi 17H00 à 19H00

Vendredi 15H00 à 17H00

Samedi 9H00 à 11H00

Tél : 04.50.39.11.86

Courriel : infos@burdignin.fr

Site internet : www.burdignin.fr

Location de la salle municipale

La salle peut être louée selon trois modes :

1. Salle seule sans cuisine et sans vaisselle
2. Salle avec cuisine (deux clés)
3. Salle avec cuisine et vaisselle (3clés)

Vous trouverez le détail des prix sur le site internet de la mairie dans l'onglet « vie pratique ». Une assurance R.C. sera demandée.

Pour louer, téléphoner au secrétariat, la salle vous sera pré-réservee, puis la semaine précédente, penser à prendre un rendez-vous pour faire un état des lieux et récupérer les clés.

Permanences

Assistante sociale, D.Pellet

Sur rendez-vous :

- mardi de 9H à 12H, mairie de Boëge.
- jeudi de 9H à 12H, mairie d'H.Lullin.

Permanence téléphonique le jeudi de 9H à 12H (04.50.35.32.90.)

Conciliateur de justice, P.ROUX

1 mardi sur 2, Mairie de Boëge.

Prendre RDV à la CCVV au 04.50.79.62.93.

Email : rouxproux@orange.fr.

Consultation pédiatrique

(Protection Maternelle et Infantile PMI)

Tél : 04.50.35.32.90.

Horaires : mardi après-midi, mairie de Boëge.

Mission locale, L.Arnaud

Email : Larnaud@mlgenevois.org

*Sur rendez-vous le mardi de 9H à 12H, mairie de Boëge, 04.50.95.20.50.

*Permanence téléphonique : 04.50.31.02.03.

ADMR, route de Saxel, 74420 Boëge

9H-12H (L-Ma-Me-J-V), 14H-17H (J-V)

Tél : 04.50.39.02.33.

Les numéros utiles

- Samu : 15
- Sapeurs-pompiers : 18
- Centre anti-poison Lyon : 04.72.11.69.11.
- EDF (Urgence électrique) : 09.72.67.50.74.
- Enfance Maltraitée : 119
- Centre Hospitalier Alpes Léman : 04.50.82.20.00
- Gendarmerie : 17 et 04.50.39.10.03.

D.A.E.

Un défibrillateur automatisé externe est installé dans le hall de l'école. Merci d'en prendre soin, il peut sauver des vies.

Les établissements scolaires

- Ecole maternelle intercommunale de Boëge, 330 rue du collège 74420 Boëge. Tél : 04.50.39.10.64.
- Ecole élémentaire Luc Fortin, chef-lieu, 74420 Villard. Tél : 04.580.39.06.89.
- Ecole primaire de Burdignin, 43 rte de la Nativité, 74420 Burdignin. Tél : 04.50.39.03.66.
- Collège J-M. Molliet, 74420 Boëge, 342 rue du collège 74420 Boëge. Tél : 04.50.39.11.88.

La médiathèque

Située rue de Saxel 74420 Boëge

E mail : mediatheque@co-valleeverte.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi de 9H à 12H et de 16H à 18H

Mercredi de 10H à 12H et de 14H30 à 18H

Jeudi de 16 à 18H et Vendredi de 16H à 18H30

Samedi de 9H30 à 12H

Communauté de Commune de la Vallée-Verte (CCVV)

BP21, 50 rue du Bourno, 74420 Boëge.

Tél : 04.50.39.09.20.

Site : WWW.cc-valleeverte.fr

Email : contact@cc-valleeverte.fr

Horaires d'ouverture au public :

- lundi 18H à 20H,
- du mardi au vendredi 9H à 12H.

Rappel des bonnes pratiques !

La gestion des déchets

Ramassage des **ordures ménagères** les mercredis matin auprès des habitations.

Tri sélectif : Containers situés au centre du chef-lieu et à Carraz pour la collecte des papiers, des journaux, les plastiques, les verres, ...

Attention si les containers sont remplis, soyons responsable, allons sur un autre site ou revenons plus tard !

Merci pour notre planète !



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou de matériels susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, etc...) ne peuvent être effectués que :

- *Les jours ouvrables de 8H à 20H
- *Les samedis de 8H à 12 et de 14H30 à 19H
- *Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H

RAPPEL DES BONNES CONDUITES

Incivisme, intolérance, manque de respect de l'autre ou des biens ... autant de mots négatifs pour qualifier les comportements qui gênent la vie quotidienne des bornérand.

Etre citoyen, c'est lutter contre l'incivilité dans l'intérêt de tous, respecter les règlements et avoir une attitude responsable car la remise en état de différents lieux a un coût financier qui reste à la charge de la collectivité.



Optons TOUS pour les bons réflexes !

- *HERVE JOBEZ Justine* 05 janvier
 - *KANAKIS Hélia, Anastasia, Justine* 15 mars
 - *ROMAGNY Mathis, Maurice* 21 mars
 - *PASTEUR Louise, Annie, Danielle* 24 mars
 - *DUVILLARD Marius :* 29 avril
 - *SAILLET Alexis, Christophe :* 23 juillet
 - *LEMAITRE Paul, Yvon :* 24 septembre
 - *CHAMAND Timéo, Eric, Michel :* 16 novembre

Naissances



Mariages



- *DELORME Florence, Françoise, Marie-Noëlle*
et FERRAUD Nicolas, Louis : 29 février
 - *LORQUET David, Jean-Pierre*
et TONNOIR Maqali, Agnès : 28 août

- *BEL Yves, Albert* : *05 janvier*
 - *SAILLET René, Louis* : *11 mars*
 - *MOUTIER Pierre* : *19 octobre*
 - *HORISBERGER Marianne* : *14 novembre*
 - *PASQUALIN Patrick* : *15 novembre*

Décès



FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
023 Virement à la sect.	464 000.00	002 Excédent 2019	470 275.82
011 Charges à caractère général	333 764.33	6419 remb personnel	7 500.00
012 Charges du personnel	89 800.00	70 Prdts de service	4 300.00
014 FNGIR	14 500.00	73 Impôts et taxes	138 000.00
65 Autres charges	108 049.00	74 Dotations, subventions, fonds genevois	355 249.00
66 Intérêts	8 000.00	75 Loyers	65 288.51
67 Titres annulés	2 000.00	77 mandats annulés	500,00
022 Dépenses imprévues	30 000.00	7788 prdts exceptionnels divers (remboursement photocopieur)	9 000.00
042 Dotations aux amortissements	11 186.67	042 Neutralisation amortissement	11 186.67
TOTAL :	1 061 300.00	TOTAL :	1 061 300.00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 Déficit	79 570.45	021 Virement de sect.	464 000.00
21 terrains plantation voirie	337 500.00	1068 Excédent	80 480.45
2313 Constructions	149 984.88	10222 FCTVA	37 572.88
16 Emprunts, caution	28 000.00	10226 Taxes aménagement	10 000.00
RAR 2019	910.00	165 Dépôt	3 910.00
040 Neutralisation amortissement	11 186.67	28041512 dot. aux amort.	11 186,67
TOTAL :	607 150.00	TOTAL :	607 150.00

Le conseil municipal a constitué différentes commissions pour accomplir au mieux les projets municipaux.

ENVIRONNEMENT : Chemins, Route forestière, Forêt, Verger, Ecologie, Nature.

CARRIER Marianne, DONCHE Philippe, THEVENOD Jean Philippe, ROSAY Alexandre, DESALMAND Mikaël, DUVILLARD Hélène

MARPA :

BILLIEUX Christine, DUPRAZ Katia (suppléante)

SIVU DES ECOLES :

VENANT Carole, BILLIEUX Christine, FALCONE Stéphanie, BEL Annie (suppléante)

ARMEE : DONCHE Philippe

TRAVAUX :

FRAPSAUCE David, NAMBRIDE Christian, DUPUIT Erick, ROSAY Alexandre, DESALMAND Mikaël, DUPRAZ Katia

URBANISME : Habitat, Réseau voirie, Bornes incendie.

DONCHE Philippe, DUPUIT Erick, FRAPSAUCE David, ROSAY Alexandre, Carrier Marianne.

INFO/COMMUNICATION :

DUPRAZ Katia, BEL Annie, BILLIEUX Christine, DUVILLARD Hélène

VIVRE ENSEMBLE : Ainés, Jeunesse, Sport, Associations, Artisans, Agriculture, Handicap.

DUVILLARD Hélène, FALCONE Stéphanie, DUPRAZ Katia, ROSAY Alexandre.

APPELS D'OFFRE :

VENANT Carole, NAMBRIDE Christian, ROSAY Alexandre
Suppléants :
DUPUIT Erick, FALCONE Stéphanie, FRAPSAUCE David

AMBROISIE : CARRIER Marianne



La commission

INFORMATION - COMMUNICATION

Le site de la mairie est mis à jour régulièrement et permet ainsi de trouver des renseignements divers concernant la vie municipale : les compte-rendus des conseils municipaux, la vie pratique, les démarches administratives, l'enfance/ la jeunesse, la vie associative et les loisirs.

De plus un bulletin municipal est édité pour vous présenter les travaux entrepris pour améliorer la vie du village, les travaux en cours ainsi que les projets réfléchis par les différentes commissions.

Le Bornérand peut également être un « moyen » pour chacun d'entre vous si vous souhaitez partager, transmettre vos expériences, vos réflexions, vos témoignages...

Vos articles sont donc les bienvenus !

La secrétaire de mairie est toujours à votre écoute pour répondre aux mieux à vos questions. Le maire et ses adjoints sont également présents lors des permanences ou sur rendez-vous pour vous rencontrer.

La commission VIVRE ENSEMBLE

a pour but de développer et d'enrichir les liens entre les habitants du village pour un mieux « Vivre ensemble ».



Elle s'est engagée à participer aux réunions des associations sur invitation afin de mieux les connaître pour les soutenir et repérer leurs besoins pour certains projets.

La vie associative est importante au sein d'une commune car elle dynamise les relations entre les habitants et apporte une richesse dans les actions au sein du village.

D'autre part la commission a sollicité les artisans, les entrepreneurs, les agriculteurs à se présenter par le biais du site internet ou sur le Bornérand, ceci dans un souci de mettre en valeur leurs compétences qui sont un atout pour le village.

Nous vous laissons les découvrir dans les rubriques associations et activités.

Bien vivre ensemble c'est également disposer de lieux de rencontre et de partage.

Fidèle à ses engagements de campagne, l'équipe municipale planche actuellement sur le projet d'un marché des producteurs locaux qui pourrait voir le jour dès les premiers mois de 2021, si la situation sanitaire le permet.

Offrir à chacun l'opportunité de découvrir des produits issus d'une agriculture ou d'un artisanat de proximité, donner aux citoyens la possibilité de comprendre, de déguster et d'échanger autour des créations de voisinage, tels sont certains des objectifs de notre réflexion actuelle.

Il s'agira également d'une démarche volontaire d'encouragement et de soutien de nos producteurs locaux et également de promotion d'une consommation de qualité et respectueuse de l'environnement.

Alors préparez-vous à venir prochainement visiter notre marché !

Le SIVU scolaire:

- gère la cantine, chaque jour 90 élèves environ y prennent leur déjeuner,
- gère la garderie périscolaire installée à Villard, qui ouvre ses portes de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 19h00 et accueille une vingtaine d'enfants chaque jour.
- finance les transports lors des activités scolaires : ski, voile, sortie pédagogique...
- s'occupe du fonctionnement des écoles : achat des fournitures scolaires, jeux, matériel informatique, vidéoprojecteur...

Suite à la pandémie du Covid19, les écoles ont fermé à partir du 17 mars pour une réouverture début juin.

Pendant cette période de confinement un accueil d'une poignée d'élèves dont les parents étaient mobilisés pour lutter contre la pandémie était assuré à l'école de Boëge puis ensuite dans les écoles de Villard et Burdignin par nos enseignants.

Suite aux contraintes sanitaires imposées par l'Education nationale, l'école, la garderie et la cantine ont repris leurs activités en douceur début juin avec 8 à 10 élèves par classe chaque jour.

Je remercie Pierrick Dufourd et Jean Louis Gavory pour leur investissement dans la réouverture de ces classes en juin.

Depuis septembre 2019 l'école de Villard accueille les moyennes et grandes sections de maternelle ainsi que le CP.

Les CE1 CE2 CM1 CM2 sont eux à l'école Burdignin.

Les effectifs d'élèves scolarisés sur le RPI étaient donc à la rentrée de septembre 2020 de 116 élèves (48 à Villard et 68 à Burdignin)

La CCVV, met à disposition dans la classe des plus petits, une ATSEM : Hélène pour aider Aurélie Thomas. Hélène assure aussi depuis la rentrée de septembre les voyages en bus matin et soir entre nos 2 communes pour surveiller les plus petits.

En début d'année 2021, suite à la fermeture de la trésorerie de Saint-Jeoire, le Trésor Public nous oblige à changer notre système de facturation de la cantine et de la garderie. Un logiciel sera déployé avec information aux parents pour la réservation et le paiement en ligne de celles-ci.

Le matériel informatique d'une des classes de Burdignin a été renouvelé à la rentrée de septembre celui des 2 classes de Villard et une de Burdignin, ayant été renouvelé les années passées.

De nouveaux photocopieurs couleurs ont été installés dans les écoles en début d'année 2020 (nouveaux contrats, moins coûteux).

Au mois de septembre, les Cabrioles (les Marmitons) qui fournissaient les repas de la cantine ont cessé leur activité, celle-ci a été reprise par Mr Tessieux qui dirige le site de l'Espérance à Burdignin, sous une nouvelle raison sociale nommée : La Cordée. Les repas seront préparés dans les cuisines de l'Espérance à partir de janvier 2021.

Pour la préparation des repas, l'approvisionnement a lieu essentiellement dans la vallée et ses alentours:

- *Ferme de la source à Boege pour les légumes et fruits bio,
- *Envie de viande à Villard pour le bœuf,
- *La ferme du verger à Bons pour la volaille le veau et le jambon,
- *Le Fournil Lullinois à Lullin pour le pain,
- *GAEC Le Plane à St André pour le fromage.

Nous remercions les personnes qui font vivre ces 2 écoles :

Nathalie notre secrétaire du SIVU (secrétariat de la mairie de Burdignin) ; Murielle, Margaux et Hélène qui s'occupent de la cantine et de la périscolaire à Villard ; Audrey, Claudie et Valérie qui gèrent la cantine à Burdignin ; les enseignantes et les parents d'élèves qui s'investissent pour tous les enfants de l'école.

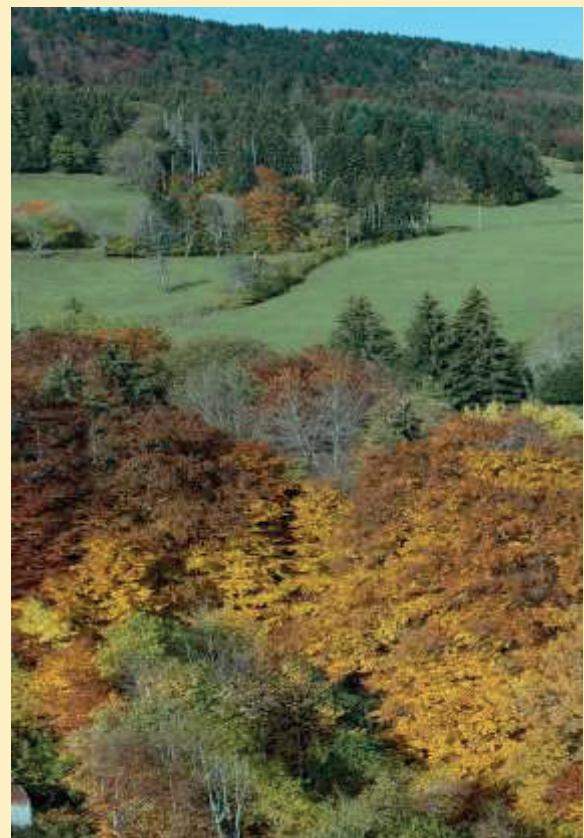
Christophe Bossu

LA FORET

La forêt, espace naturel riche en biodiversité et paysage typique de Haute Savoie dont le taux de boisement est de 43%, est un enjeu écologique majeur évident. Sa gestion durable permet également le développement de toute l'économie locale de la filière forêt bois, et le maintien de savoir-faire qui contribuent à l'entretien du patrimoine Haut-Savoyard : exploitant forestier, scierie, charpentier /menuisier, architecture traditionnelle (ossature bois, bardage, balcons et palines), chauffage au bois, ... Consommer local en énergie et en matériau permet de soutenir l'économie et l'emploi sur le territoire, et de réduire l'impact carbone en limitant les transports. La forêt couvre 62% de la surface de la commune de Burdignin, soit 606 hectares, dont : - 76% de forêt privée découpée en parcelles qui appartiennent à de nombreux propriétaires - 24% de forêt communale gérée par l'ONF sous le contrôle du Conseil Municipal.

LES ROUTES FORESTIERES

Dans les années 1980, la commune s'est dotée de routes forestières, sous les mandats municipaux de Louis Condevaux et Jean Marth. Ce projet ambitieux a été financé via un prêt sur le Fond Forestier National accordé par le Ministère de l'Agriculture. Après accord des propriétaires des parcelles situées sur le tracé, l'ONF a été chargé de la mise en œuvre des travaux. Le 1er tronçon dit du Plenet part de chez Card jusqu'aux Evorieux, le 2eme tronçon dit du Beulaz le relie à la Tattaz. L'interruption de 320m entre les deux tronçons a été imposée par la Direction Départementale de L'Agriculture (DDA) pour ne pas en faire un « circuit touristique ».



La vocation de la route forestière est de desservir les parcelles pour permettre l'activité forestière : exploitation, entretien et surveillance.

Un arrêté municipal réserve donc son usage aux propriétaires et exploitants forestiers. Cette limitation de la circulation des véhicules à moteur permet :

- de garantir la tranquillité de la forêt pour préserver le site naturel et la faune qui l'occupe

- d'éviter les dégradations de la voirie, fragilisée par sa pente et le ruissellement. La commune se charge de l'entretien régulier de la chaussée et des fossés.

- de limiter le risque d'accident. Les promeneurs non motorisés sont les bienvenus pour profiter de cet espace naturel en respectant le site et les autres usagers.

La COFOR

La commission environnement a rencontré l'organisme "COFOR" au mois de Juillet.



La COFOR est une association créée en 1933 portant des valeurs sur la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt, possédant un réseau régional et national au service des élus qui permet une communication forte et un retour sur expérience.

Désireux de guider leurs adhérents à travers une charte de bonnes pratiques, pour un développement local et un soutien économique sur la proximité de la filière forêt-bois, elle travaille également en étroite liaison avec l'ONF pour la protection et l'aménagement de la forêt.

Le conseil a voté à son adhésion lors du conseil municipal.

LES PLANTES INVASIVES SUR LA COMMUNE

Burdignin ne fait pas exception, comme toutes les autres communes de la Vallée, nous sommes touchés par l'invasion de plantes « exotiques ».

La plus dangereuse est la renouée du Japon que l'on trouve principalement le long de la Menoge. Elle suit en général les routes et les cours d'eau. Elle commence à remonter le long des ruisseaux et des routes communales. Elle se reproduit principalement par les racines. Elles plongent dans le sol jusqu'à 7 mètres de profondeur, il est donc très difficile de la supprimer.

Autre plante qui pose problème : la verge d'or (solidage, solidago, verge d'or du Canada).

Elle s'implante surtout dans les clairières et fait disparaître toutes les espèces locales. Très difficile à éradiquer car son système racinaire puissant lui permet de se reproduire facilement en complément de son importante floraison.

Pour nous aider à contenir ces plantes, il est souhaitable de ne pas les garder dans les massifs et si vous le pouvez, lors de vos promenades, n'hésitez pas à les couper, piétiner...

C'est à force de les couper que l'on arrive à les affaiblir.

Il est essentiel pour garder une biodiversité correcte que nous maîtrisions ces plantes.



RENOUEE DU JAPON



VERGE D'OR DU CANADA

La Forêt et L'ONF

Aujourd'hui la préservation des sites naturels et, notamment les espaces forestiers est un sujet omniprésent vu l'évolution de la société avec ses problèmes écologiques qui mettent en péril les écosystèmes et la santé des individus.

L'état encourage par l'intermédiaire de l'ONF (agence nationale des forêts) à préserver ces sites naturels et leur entretien.

Commission
Environnement

11

Le rôle éducatif de l'ONF

L'ONF a un rôle « éducatif » pour sensibiliser la population à découvrir la forêt en respectant les bons gestes du randonneur ! Elle encourage à éviter au maximum les véhicules en zone forestière. Un règlement concernant l'utilisation des voix forestières et l'entretien de la forêt est établit pour :

- *Optimiser la sécurité des usagers,
- *Répondre aux besoins écologiques de la planète et

*Préserver la richesse biologique.

Ne soyez pas trop déçu !

Grâce à cela, nous permettons tous de limiter la pollution, les nuisances sonores et l'érosion des sols !

Les 4 grandes fonctions de la forêt selon l'ONF :

*Fonction économique : production de bois (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie)

*Fonction environnementale : protection de la biodiversité

*Fonction sociale : paysage, accueil public, protection de la ressource en eau.

*Fonction de protection : contre les risques naturels tels que chutes de blocs, avalanches, glissements de terrain, érosion ...

Régime Forestier de l'ONF



Arbre « bio »

La commune de Burdignin a opté pour le Régime Forestier (dispensé par L'ONF) pour gérer et entretenir sa forêt communale. Cet engagement a été reconduit par le nouveau conseil en octobre 2020 jusqu'en 2039.

Ce régime de l'ONF se fonde sur :

- Un plan de gestion de la forêt appelé aménagement forestier, qui permettra l'obtention de la certification de gestion durable. Ce plan s'appuie sur une étude du milieu naturel et son évolution en lien avec les changements climatiques annoncés. Il tient compte également de l'analyse de la composition et de l'état des peuplements et du contexte socio-économique du secteur.

Régime Forestier de l'ONF

Suite



Régénérescence naturelle : des semis de hêtre



Futaie irrégulière



Futaie irrégulière



Martelage

- un programme annuel de travaux d'entretien et d'infrastructures en forêt validé par le conseil municipal. L'entretien est indispensable pour la sécurité de la forêt et l'adaptation aux changements climatiques :

- Retirer le bois malade ;
- Nettoyage raisonné pour permettre la biodiversité et le régénérescence du milieu ;
- Arbres bio résistants abritant la faune et la flore ;
- Régénération naturelle (prendre soin des arbres qui se développent naturellement ce qui demande une visite régulière sur les sites pour les protéger des prédateurs) ;

- Un programme annuel de coupe et de plantation est voté par le conseil municipal. Les coupes de bois et les plantations (repeuplement) s'effectuent par des travaux en futaie irrégulière. La futaie irrégulière se caractérise par un peuplement d'arbres présentant tous les stades d'évolution, du semis à la vieille futaie. Cet équilibre est recherché sur chaque parcelle. Ce principe offre une production constante grâce à un renouvellement régulier des peuplements lié à la présence d'arbres de tous âges. Il permet de maintenir l'état boisé dans le temps et garantit la conservation de la biodiversité locale. L'ONF utilise la technique du martelage. Chaque année, (octobre à avril), les techniciens forestiers choisissent les arbres à conserver et ceux à prélever. Les coupes rases sont ainsi évitées au maximum car elles fragilisent la forêt. Le repeuplement s'effectue avec un mélange des essences (chênes, hêtres, châtaigniers, pins, épicéas, sapins, pour optimiser la résilience des forêts au dérèglement climatique

- La surveillance et la conservation du patrimoine.

L'apport financier de la vente des bois (prix du bois en basse) permet de couvrir les frais d'entretien, et de gestion de notre forêt.

ONF et prévention contre le Bostryche

Favorisés par la sécheresse particulièrement marquée de l'été 2018 et par les chablis des tempêtes hivernales, les scolytes se sont abattus dès la fin de l'été 2018 sur l'épicéa commun dans les plaines et les zones montagneuses de basse altitude. Cette maladie assèche les épicéas qui deviennent également plus vulnérables aux feux de forêt.

En Auvergne-Rhône-Alpes, si les attaques ont été plus nombreuses que les années précédentes **la situation n'est pas encore épidémique, excepté dans le nord de l'Ain (Jura).**

Toutefois IL faut être vigilant :

***à surveiller activement les peuplements**, pour permettre une détection la plus précoce possible des arbres abritant encore des insectes. Elle est difficile à mettre en œuvre car les symptômes de présence de scolytes (trous de pénétration, sciure rousse) sont très discrets et souvent localisés en haut de l'arbre.



***à couper les arbres infestés et à les sortir rapidement de la forêt.**



Coupe de Bois et Point place de stockage 1/2charge

La commune a répertorié 2 lieux de Point place de stockage pour demi-charge pour faciliter le transport du bois par les exploitants forestiers en respectant la réglementation en vigueur :

*Point place route de Grange Neuve, lieu appartenant à la mairie et loué à un exploitant forestier qui accepte la zone de stockage.

*Point place route des Virolets en dessous du pont.



Ces zones permettent de stocker une demi-charge en attente d'aller chercher la deuxième par le grumier et de poursuivre son trajet en pleine charge après la zone de stockage. Cette manutention est obligatoire dans les zones où les routes et chemins forestiers sont fragiles

La réglementation en vigueur

Coupe en zone Espace Boisé Classé		Coupe hors zone Espace Boisé Classé	
Surface	Volume	Moins de 50% prélevés uniformément	Plus de 50% prélevés

Emprise de la coupe < 1ha	< 100m ³ outils à main Ou < 500m ³ abattage mécanisé	Déclaration d'ouverture de chantier	Déclaration préalable
1ha < Emprise de la coupe < 4ha	< 100m ³ outils à main Ou < 500m ³ abattage mécanisé	Déclaration d'ouverture de chantier	Déclaration préalable
4ha < Emprise de la coupe	> 100m ³ outils à main Ou > 500m ³ abattage mécanisé	Déclaration préalable + Déclaration d'ouverture de chantier	Déclaration d'ouverture de chantier
	Sans conditions de volume	Déclaration d'ouverture de chantier	Autorisation préalable de coupe + Déclaration d'ouverture de chantier

Les « bonnes pratiques » sur Burdignin

Cubage obligatoire

- + Information préalable à un chantier d'exploitation (par le propriétaire)
- + Réalisation d'un état des lieux avant et après la coupe

+ Obligation de reboiser une coupe rase >0.5ha dans les 5 ans

- Déclaration d'ouverture de chantier :
- * Par qui ? : par l'entreprise qui réalise les travaux
- * A qui ? : à la DIRECCTE / copie à la mairie
- * Quand ? : avant le début du chantier

- Autorisation préalable de coupe : cerfa 12530-03
- Déclaration préalable : cerfa 13404*06
- * Par qui ? : par le propriétaire forestier
- * A qui ? : à la DDT
- * Quand ? : 4 mois avant le début du chantier



Liste des travaux réalisés

- **Recensement** des bâtiments communaux,
- **Drainage et élargissement** de la route forestière, lieu-dit chez Card, pour création d'une zone de stationnement pour les randonneurs,
- **Fourniture** de stores occultants pour un appartement de l'ancienne fruitière,
- **Entretien** des canalisations des eaux pluviales aux abords du cimetière,
- **Remplacement** de la barrière de la zone « Déchets Verts », ainsi que les 2 barrières (non cadenassées) aux 2 entrées habituelles (La Tatte et chez Card). Les règles de circulation restent à l'identique (petit rappel : les routes forestières sont exclusivement réservées à l'exploitation forestière, aux riverains, aux propriétaires forestiers, les ayants droits doivent bien repositionner la barrière après leur passage pour préserver le site).



Liste des travaux en cours

- **Fenêtres des bâtiments** : mairie école, ancienne fruitière, des devis ont été reçus, d'autres sont en attente, dans le but de réaliser des économies d'énergie.
- **Installation de deux bornes vertes** pour l'approvisionnement en eau des agriculteurs (à l'Espérance et à la Fruitière).
- **Pose de stores intérieurs** sur les fenêtres des classes et entretien des sols pour un meilleur confort des élèves et des enseignants.

Liste des travaux en projet ou en évaluation

- **Chiffrage** de la reprise des façades de la mairie-école.
- **Chiffrage** de la reprise des façades et de la couverture de l'église.
- **Evaluation** de l'état du bâtiment du Pré-Rond (ex-CCAS).
- **Etude** pour l'aménagement du chef-lieu.
- **Recensement** des concessions au cimetière pour anticiper son évolution.



IMPORTANT
La commune n'a plus la compétence
pour les eaux usées/pluviales.
Nouvel interlocuteur : SRB
Conseillers correspondants avec SRB :
Alexandre Rosay, titulaire,
Christian Nambride, suppléant.

Commission 16 Travaux-SRB

Le syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) est une collectivité publique.

Il a été créé en 2013 suite à la fusion du Syndicat des Rocailles et du Syndicat de Bellecombe. Le périmètre du SRB a ensuite connu plusieurs extensions. Désormais les collectivités membres sont les communautés de communes Arve et Salève, Vallée Verte, Faucigny Glières, Pays Rochois et depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes des Quatre Rivières. Le SRB est gestionnaire de l'eau et de l'assainissement.

Historique : entrées des communes

2014 : Syndicat d'assainissement du Thy
2016 : Bogève (assainissement)
2017 : Bogève, La Tour, Saint-Jean-de-Tholome, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz, SIEPA pour Faucigny, Marcellaz, Peillonnex (eau)
2018 : Vallée Verte
2020 : Risse (Mégevette, Onnion, Saint Jeoire, La Tour en totalité.



Secteur Vallée Verte

Eau potable **07 72 29 74 59**
eau-valleeverte@s-rb.fr

Assainissement **06 30 11 37 56**
assainissement-thy-valleeverte@s-rb.fr

CONTACTS

Urgences :

Pourquoi appeler ?

Eaux usées

- ⇒ Écoulement anormal
- ⇒ Pollution

Eau potable

- ⇒ Fuites
- ⇒ Coupures d'eau

Coordonnées :

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe - SRB

85, route de Serry
 ZA de Findrol - 74250 Fillinges
 Tél : 04 50 95 71 63 (hors urgences)
www.s-rb.fr - contact@s-rb.fr

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30-17h30
Mardi		
Mercredi		13h30-17h30
Jeudi		13h30-17h30
Vendredi		
	8h30-12h	

Le 9 septembre 2020 à Boëge, est élu le nouveau président SRB :

Mr PATOIS Luc maire de Marcellaz en Faucigny.

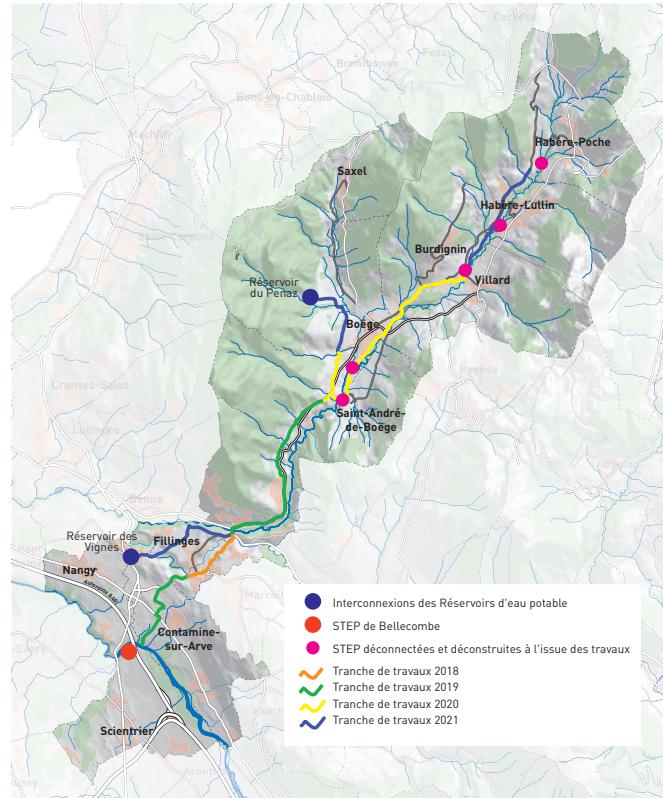
Les Vices président :

- PUGIN Lucas (Reignier-Esery)
- BOSSON Jean-Francois (Saint André de Boëge)
- BARBIER Sarah (Scientrier)
- VALENTIN Antoine (St Jeoire en Faucigny)
- MILESI Gérard (Viuz- en-sallaz)
- GUERINI Gianni (Muraz)

Le Projet structurant de la Vallée Verte

La dynamique territoriale oblige les collectivités à sécuriser l'accès et à assurer un traitement efficace des eaux usées. Les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme prévoient des taux de croissance encore élevés dans les prochaines années. On observe par ailleurs des variations saisonnières des besoins des abonnés, mais aussi des ressources et des milieux récepteurs, dont il faut tenir compte.

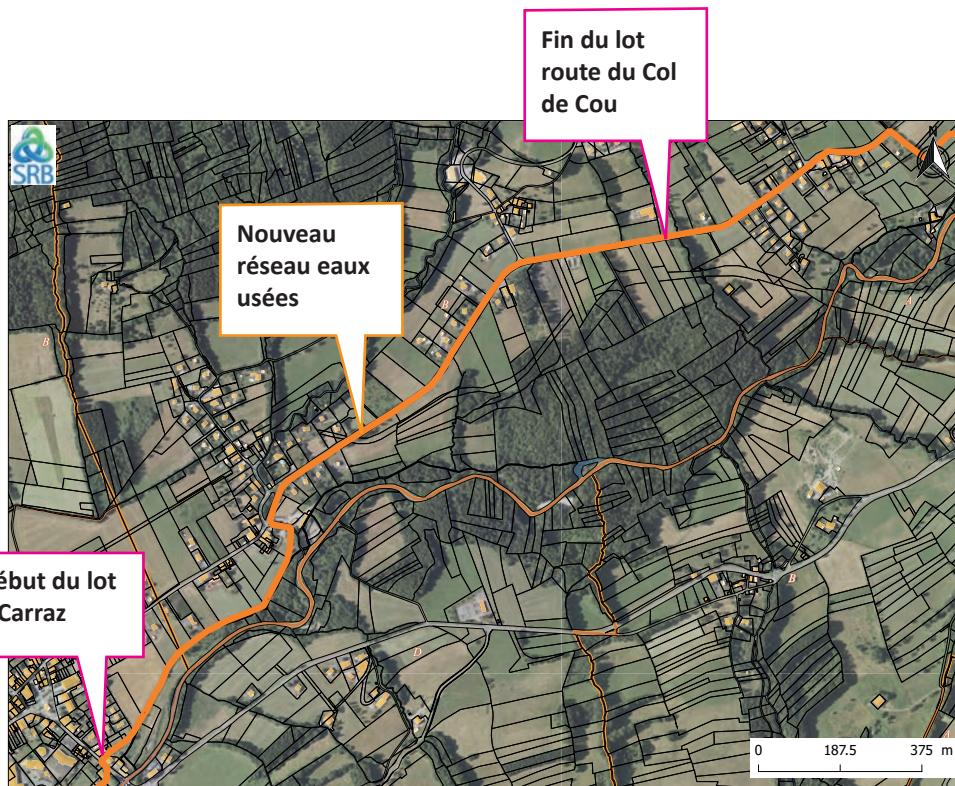
Certaines stations de la Vallée Verte présentaient des défauts de fonctionnement. Après étude technico-économique et environnementale, la solution du transfert des eaux usées des 5 stations de la Vallée Verte vers la STEP de Scientrier a été retenue. Ceci dans un souci d'apporter une réponse pérenne pour la qualité de la Menoge.



Projet définitif :

Pour l'assainissement

- Construction d'un réseau permettant de transporter les effluents de la Vallée Verte vers la station d'épuration(STEP) de Scientrier (2020/2021).
- Agrandissement de la STEP de Scientrier.
- Suppression de 5 STEP et remise en état : Habère-Poche, Habère-Lullin, Burdignin, Boëge, Saint André de Boëge (2021).
- **Pour la gestion saisonnière des ressources et l'alimentation en eau potable** : construction d'un réseau entre le secteur de la Vallée verte et le secteur des Rocailles.

Plan général des travauxSRB – Travaux Burdignin

Vous avez remarqué des travaux en cours pour la création d'un réseau eaux usées et la réfection d'un réseau eau potable sur la commune à partir du 1^{er} octobre et pour une durée de 4 mois environ. L'entreprise Clapasson prendra le relais de Decarroux dès le 12 octobre 2020.

Durant ces travaux, des coupures d'eau seront possibles et la circulation sera perturbée. Il vous est demandé de respecter les itinéraires de déviation mis en place.

Nous vous remercions de votre patience et compréhension.



Les représentants SRB remercient l'ancien conseil municipal pour les renseignements transmis permettant une poursuite cohérente des projets

La commission travaux

Permis de construire ? Déclaration préalable de travaux ? Permis d'aménager ?



Règlementation

Notre commune s'est dotée depuis 2010 d'une réglementation au travers de son Plan Local d'urbanisme (PLU). Celui-ci a fait l'objet d'une révision approuvée le 28 mai 2019. L'ensemble des pièces est consultable en Mairie ou directement sur notre site, onglet «Vie municipale / Urbanisme»

Il n'est cependant pas toujours facile de déchiffrer ce règlement et de le transposer à son cas particulier. Voici les situations dans lesquelles une autorisation d'urbanisme s'avère nécessaire avant tout démarrage de vos futurs travaux :

- Changement d'aspect extérieur du bâti : ajout d'ouverture velux, fenêtre, porte ; panneaux solaires ; réfection de façade, modifications/changement de menuiseries, ... → Une déclaration préalable sera nécessaire (DP)
 - Aménagement extérieur : garage, abri jardin, abri bois, piscine, clôture, ... → Une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC) peut s'avérer nécessaire suivant les surfaces concernées.
 - Extension d'un bâtiment, aménagement intérieur augmentant la surface de plancher : → là aussi une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC) peut s'avérer nécessaire suivant les surfaces concernées.
 - Modification de l'état naturel du terrain : création de place de parking, affouillement ou exhaussement du sol, ... → Un permis d'aménager (PA) peut s'avérer nécessaire suivant les surfaces concernées.
 - Le type de démarche dépendra de la surface créée de plancher ou d'emprise au sol :
 - Inférieures à $5m^2$: pas d'autorisation nécessaire
 - Entre $5m^2$ et $20m^2$ ($40m^2$ en zone urbaine): déclaration préalable (DP)
 - Au dessus de $20m^2$ ($40m^2$ en zone urbaine): permis de construire (PC)
 - Dans tous les cas, si votre surface de plancher au total dépasse $150m^2$, le recours à un architecte est obligatoire pour élaborer votre projet

**Vous avez réalisé des travaux sans autorisation préalable ?
Merci de bien vouloir passer en mairie afin de régulariser
votre situation et de mettre en conformité votre construction.**

Instruction des demandes

Tous les dossiers sont analysés par la commission pour observations puis transmis aux services de l'équipement qui se chargent de leur instruction. Seuls les petits travaux ne créant pas de surfaces taxables sont aujourd'hui directement instruits en Mairie.

Vous avez obtenu votre autorisation d'urbanisme ?

Quelles sont les formalités à effectuer ?

Déclaration d'ouverture de chantier

La déclaration d'ouverture de chantier est un document qui permet de signaler à la mairie le commencement des travaux. Elle concerne uniquement le bénéficiaire d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager. Elle doit obligatoirement être adressée à la mairie dès le commencement des travaux.

Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain

Dès qu'une autorisation d'urbanisme vous est accordée, vous devez informer les tiers de votre projet. Ses principales caractéristiques sont affichées sur un panneau placé sur votre terrain de manière à être bien visible de la voie publique. À partir du premier jour de cet affichage et pendant 2 mois, les tiers peuvent exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme. L'affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.

En cas de contestation, il vous appartient d'apporter la preuve que vous avez bien rempli les formalités d'affichage. La commission urbanisme peut vous assister dans ces démarches, n'hésitez pas à nous consulter.

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact)

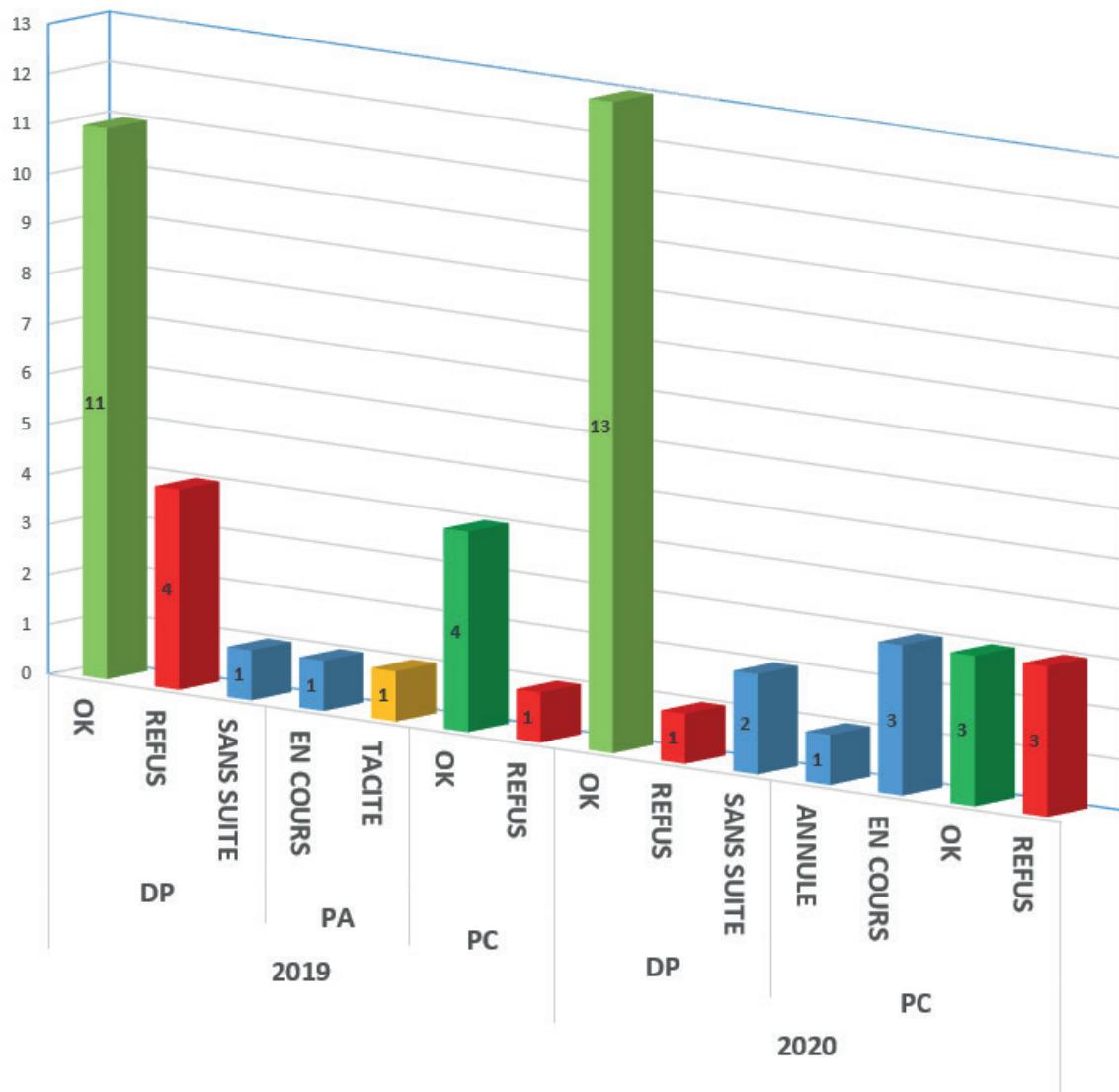
Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Des questions ? Un conseil ?

La commission urbanisme vous reçoit en mairie lors de sa permanence du samedi matin.

(Merci de prendre rendez-vous afin d'éviter les attentes)

Analyse des demandes d'urbanisme depuis la révision du PLU
Du 28/05/2019 au 01/08/2020



Objectifs du SCOT des 3 Vallées (schéma de cohérence territoriale)

Les hypothèses de croissance du SCOT pour la commune de Burdignin (sur lesquelles est basé notre PLU) sont de 73 logements supplémentaires à échéance 10 ans. Sur les 15 PC déposés sur la période, 6 concernent des constructions individuelles et 1 la réhabilitation d'une habitation. La moyenne observée est donc parfaitement en phase avec les objectifs prévus.

Autre observation : le nombre élevé de déclarations préalables atteste également de l'évolution importante du bâti existant (agrandissement / rénovation / création d'annexe / aménagement ...)

Mr Kevin Tessieux, président de l'association « Un Temps Pour Grandir » dirige le site de l'Esperance. Il nous accueille toujours avec plaisir et nous sommes toujours ravis de le rencontrer.

Voici la 2ème année que ce centre est un centre de vacances que nous appelons aussi la colo (convention avec la CAF) mais pas seulement ! En effet c'est également un accueil de jour. Plusieurs enfants de la vallée et des environs ont pu profiter cet été des nombreuses activités proposées et surtout de revenir le soir à la maison, avec des yeux pétillants de bonheur sans se lasser de raconter leur journée inoubliable !

Le site dispose de 4ha d'espaces verts avec un terrain de foot, des espaces boisés, un ruisseau, un potager, un poulailler pour la gestion des déchets.

Son cadre magnifique, ses espaces verts et ses nombreux équipements, permettent à chacun de laisser libre cours à son imagination pour créer et pratiquer des activités variées.

Suite à l'épisode COVID, Mr Tessieux a souhaité limiter l'accueil à 60 enfants par semaine, encadrés par 12 animateurs du 6 juillet au 9 août 2020.

Les activités extérieures ont été privilégiées.



Le fonctionnement du site est toujours le même : des bénévoles pour la cuisine, des bénévoles pour le ménage et même des parents d'enfants qui viennent donner un coup de main.

Leur mission : faire plaisir aux enfants, partager, leur donner du temps et la joie d'être ensemble.

La période « colo » est pour Mr Tessieux une période « test ». Il innove des repas et observe. Il est à l'écoute et améliore les plats si nécessaire. Fervent défenseur des produits locaux et de qualité, il s'approvisionne à :

* La Ferme de la Source à Boëge pour les légumes, fruits bio

* GAEC Le Plane à St André pour le fromage

* Envie de viande à Villard pour le bœuf

* La Ferme du Verger à Bons En Chablais pour : volaille, saucisse, veau, jambon

* Le Fournil Lullinois à Lullin pour le pain

* Pronatura à Cavaillon pour légumes fruits bio (exception non local)

* Brake France : épicerie et produits laitiers

Ces atouts seront bien utiles, pour la rentrée de septembre car Mr Tessieux a repris l'activité de la restauration scolaire des Cabrioles (Les Marmitons) ainsi que l'ensemble du matériel. Les Marmitons deviendront :
« La Cordée ».

Pourquoi la Cordée ? La Cordée est le nom du bâtiment dans lequel seront confectionnés les repas. Quelques travaux sont nécessaires pour créer ce nouvel espace culinaire.

A la rentrée, les repas seront encore préparés aux Cabrioles, le déménagement, à la Cordée étant prévu pendant les vacances de noël afin d'être au point pour janvier 2021 à l'Espérance.

A noter que les 3 emplois en CDI ont été préservés et qu'il n'y aura pas de changement sur le plan logistique avec une production de livraison en continuité.

En outre, Mr Tessieux souhaite également, créer « un conseil culinaire », en partenariat avec les écoles, dans lequel les enfants participeront à l'élaboration des menus. Il a également des demandes pour « des classes découvertes » (anciennement les classes vertes).

Au nombre des travaux à venir, citons la rénovation de la salle « patinoire » qui deviendra une salle de réception pour des :



*mariages, déjà 8 réservations (entre 2020 et 2021)

*séminaires

*réunions diverses (entreprises, mairies...)

*week -ends , etc...

Des mini concerts sont également prévus avec les Passeurs d'Arts par exemple ou d'autres intervenants.

Des travaux d'amélioration du chauffage ou encore de la maison du gardien sont terminés.

Cette maison, qui se situe à l'entrée du site, sera mise à disposition des bénévoles qui viennent entreprendre des travaux, un pied à terre en somme, pour éviter ainsi de chauffer les grands bâtiments.

Mais Mr Tessieux ne s'arrête pas là. Il a encore des projets avec, notamment la création d'une micro brasserie, qui a déjà son nom « **LA BRASSERIE DU BRUANT** » (le Bruant est le cours d'eau juste derrière l'Espérance, affluent de la Menoge) et son maître brasseur, Mr Pierre JOBEZ un habitant de Burdignin.

Nous avons hâte de découvrir cette micro brasserie et Mr Jobez !

Merci à Mr Tessieux et son équipe de donner de leur temps pour épanouir les enfants. Vous pouvez les retrouver sur internet au site : village-esperance.com

A bientôt pour de prochaines aventures !

Implantée depuis 2014 en Vallée Verte l'entreprise VV ELEC' est une société jeune et ambitieuse.

Elle est composée d'un président (M ROYER Cédric) d'un directeur (M PLONKA Kévin), de deux chefs d'équipe, de trois salariés qualifiés et de deux apprentis.

Depuis sa création, cette entreprise n'a cessé de développer et d'élargir ses compétences basées sur le métier de l'électricité. Courants forts :



électricité, domotique, chauffage électrique (convecteurs, plancher rayonnant, électrique, pompe à chaleur...) et courants faibles : informatique, téléphone et télévision.

L'entreprise a débuté son activité en proposant principalement ses services pour la réalisation d'installation électrique (en milieu industriel ainsi qu'en habitat individuel et collectif).

Depuis 2016, la société évolue et propose désormais la plomberie, le chauffage et le sanitaire.

Quel que soit votre projet, l'entreprise VV ELEC' vous accompagne, identifie l'ensemble de vos besoins et vous propose une installation personnalisée répondant à votre attente.

Depuis peu, l'entreprise est installée à Boëge.

SAS VV ELEC'
Tel 09 81 17 74 18
Cédric ROYER (Président)
Kévin PLONKA (Directeur)
478 rue de la Vallée verte
74420 BOEGE
[**www.vvelec.fr**](http://www.vvelec.fr)

« SAS VV ELEC' »

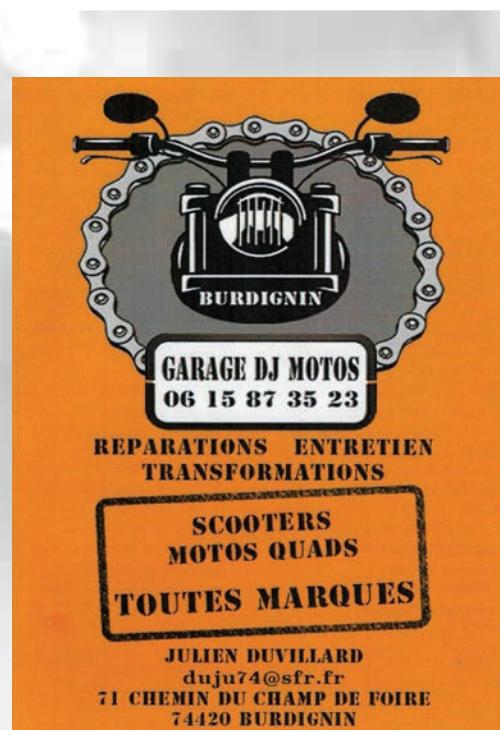
Après 20 années de travail en salarié dans un garage motos,
pour une meilleure qualité de vie personnelle et familiale, Julien Duvillard a créé son activité au centre du village de Burdignin.
Spécialité : réparation, entretien et transformations des Motos, Scooters, et Quads de toutes marques.

Passionné par la mécanique, il vous attend, vous pouvez le contacter par mail et téléphone du lundi au samedi.

GARAGE DJ MOTOS
06 15 87 35 23



Commission Info/communication





Dans une édition précédente, nous avions présenté l'activité de **Chantal BATLOGG** située route des Virolets à Burdignin.

Nous la retrouvons, toujours artisanne passionnée, accordeuse de pianos et d'accordéons, bien établie dans son métier avec son diplôme de l'ITEMM du Mans (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique) et son expérience professionnelle enrichie au fil des ans.

Elle intervient principalement chez les particuliers et pour des concerts dans un rayon de 100 km (Pays de Gex/Genève, Thonon/Evian, Chamonix, Annecy).

De nombreuses écoles de musique font aussi appel à ses services pour l'entretien de leurs pianos.

L'activité se porte bien et les joueurs débutants ou confirmés apprécient son savoir-faire et ses conseils de « pro. »

Depuis de nombreuses années, vous pouvez la retrouver et l'écouter au Festival Feufliazhé où elle vous présente son métier avec enthousiasme.

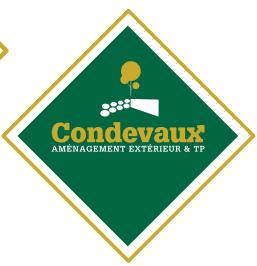
Présidente de l'association « Notes en Portée » elle est à l'initiative des week-end « Pianos en fête » sur la commune de Loisin.

Attachée à sa chère montagne, elle cherche un local pour exposer ses instruments à la vente et vous y accueillir chaleureusement.



Terrassement, Travaux Publics, Aménagement Extérieur

Notre entreprise est implantée à Burdignin depuis 1961 et vous propose ses compétences dans les domaines suivants :



→ Le terrassement et les travaux publics qui représentent notre cœur de métier :

- Terrassement : modelage de terrain, démolition
- Assainissement : mise aux normes ou raccordement au réseau collectif
- Eau : adduction d'eau potable, récupération des eaux de pluie, rétention des eaux pluviales, drainages
- Voirie : mise en forme, création ou réfection d'accès, de parking
- Lotissement complet : voirie, réseaux secs et humides, rétention
- Enrochement

→ et depuis 2011, nous avons étendu notre activité en développant le pôle aménagement extérieur :

- Murs : en gabion, en béton aspect vieilli, enrochement paysager, bardage bois
- Clôtures : en panneaux rigides, en gabion fin et palissade ardoise
- Terrasses : en bois, pavés béton ou céramique
- Escaliers paysagers
- Espaces verts : préparation de terrain à la plantation de végétaux

Retrouvez-nous sur notre site
WWW.CONDEVAUX.COM

GÉRARD
AGENCEMENT

TRITTER
MENUISERIE

Agence vos intérieurs
CUISINES ET SALLES DE BAINS
EN BOIS MASSIF ET STRATIFIÉ

330 Route du Nant
74420 BURDIGNIN
06 85 05 11 08
contact@tritter.fr

Entreprise créée en 1966 par mon père, je l'ai repris en 1990 il y a 28 ans, nous sommes implantés dans la Vallée Verte sur la commune de Burdignin.

La société **Gérard Tritter** dispose d'un **atelier** **équipé de machines numériques** pour la fabrication sur mesure de tout **agencement et menuiserie**, ce qui nous permet de répondre et de produire les commandes dans des délais courts. Notre équipe est composée de fabricants et de poseurs.

L'entreprise s'agrandit....un atelier de montage a été créé en 2020.

Fabrication sur mesure de tout agencement intérieur (cuisine, salle de bain, placard, dressing....) et de toute menuiserie extérieure.

Vive les crêpes !

Sucrées ou salées, les crêpes ont toujours autant de succès, auprès des enfants, mais pas seulement ...les adultes aussi les apprécient beaucoup !

Quelle chance, pour notre petite commune, d'accueillir Nathalie JOUAN, une bretonne de naissance qui a posé ses valises et créé son entreprise il y a maintenant 2 ans.

Des valises remplies de recettes de son arrière-grand-mère (l'atelier Marie Moisan, réputé en Bretagne !).

Les crêpes n'ont plus de secret pour elle.

Nathalie JOUAN fabrique le lundi et mardi dans son atelier.

Elle utilise deux sortes de farine :

- ❖ La farine de froment
- ❖ La farine de sarazin qu'elle commande en Bretagne pour respecter ainsi les recettes ancestrales.

Atelier de fabrication de crêpes fraîches



Par l'Atelier Marie Moisan



Activité
sur la commune

27



Puis le mercredi, elle part silloner les routes pour livrer ses délicieuses crêpes (nous avons testé !) auprès des marchés des producteurs, des hyper/supermarchés, et bien sûr des magasins de proximité (notamment en vallée verte).

Ses livraisons sont très attendues, ses crêpes remportent un franc succès.

Et depuis octobre

Nathalie Jouan propose une vente à domicile..

Passez commande :

au 06.03.19.30.20.

Récupérez vos crêpes et dégustez les.

Nous avons un secret à vous dire :

Elles ont un goût de « reviens-y ».

Commission Info/Communication
« La gourmandise est un très joli défaut »



Mickael Condevaux, agriculteur à Burdignin, se lance dans **la production de légumes** avec l'aide d'un ami Paulus Verzuu. L'un apporte le terrain, le matériel pour exploiter et son label Bio ; l'autre le savoir-faire de quarante années en conseil maraîchage. Sacré binôme ...

L'objectif du projet : Production de légumes biologiques locaux avec des qualités gustatives et nutritionnelles intéressantes. Vente en circuit court, création d'emploi.

Les premières démarches administratives ont été rapides pour la déclaration préalable, le projet de la serre a été accueilli avec enthousiasme par la Mairie.

La suite a été semée d'embuches ...

La serre prend forme pendant la période du Covid en mars 2020. Compliqué pour l'approvisionnement des pièces mais elle voit le jour au début de l'été.

Deuxième étape, préparation des sols avec un composte issu de fumier de vache, de brebis et de chevaux pour maintenir un « terre vivante ». Le but est de rendre le sol auto-fertilisant, riche permettant aux plantes d'être naturellement résistantes aux nuisibles et aux problèmes pathologiques. En bref pas d'engrais ni de pesticide par principe éthique et écologique pour les deux acolytes.

Troisième étape : trouver des plants de tomate, de concombre, de poivron et d'aubergine certifiés Bio de qualité. Par malchance ! Les plants se sont perdus en route mais arrivent avec 7 semaines de retard. Panique à bord mais on tient le cap !

Fin juin tout le monde s'active dans la serre pour mettre en terre les précieux plants !

Il faut être patient maintenant

La récolte débute mi-août en abondance et la vente s'effectue dans les commerces de la vallée et des alentours, des restaurants. Vous pouvez donc retrouver ces fameux légumes à la Bergerie des Roches, épicerie bio de Boëge

Nous vous invitons à aller les déguster !

La commission Info/Communication



DUBY DEPANNAGES

Originaire de Contamine sur Arve, Mr Duby Kevin a suivi une formation dans le décolletage.

Puis sa vie professionnelle s'est orientée vers d'autres horizons. Il a rencontré un artisan, spécialiste des volets roulants et des stores, situé à Marcellaz, qui lui a transmis tout son savoir-faire.

Mr Duby a ainsi appris « sur le tas », comme il dit.

Conscienctieux, réactif et productif, autant d'atouts qui lui ont permis de créer en 2012 son entreprise : « **DUBY DEPANNAGES** » implantée à Fillinges.

Mr Duby effectue l'installation, la pose et le dépannage pour particulier et professionnel de tout type :

- ✓ **De volets roulants**
- ✓ **De stores intérieurs et extérieurs**
- ✓ **De portes garage**
- ✓ **et de rideaux métalliques**

Il dépanne et donne ses conseils de service après-vente.



Après 7 années d'expérience, il a un agenda bien rempli, mais un rendez-vous va changer le cours de sa vie ...un rdv chez un particulier à Burdignin.

Mr Duby tomba sous le charme de notre beau village, mais plus particulièrement sur la maison « chez Dognon » (maison avant le « Rosay » sur la droite en bord de route).

Les choses ont été assez vite, une rencontre avec le propriétaire, un retraité suisse, qui revenait très peu dans sa maison secondaire.

Les 1ers travaux commencent, travaux pour son atelier, et travaux pour son habitation.

Début 2020 Duby Dépannages s'installe à Burdignin.

Nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons prospérité dans notre village.



Commission info/communication

« Le travail, selon le proverbe, est le père de la renommée. »

-Euripide-

Si petit oubli d'un artisan ou d'une entreprise, nous en sommes désolés !

Faites- vous connaître
au secrétariat de la Mairie
et nous vous contacterons
pour le prochain numéro !



Après avoir exercé 5 ans en Seine et Marne, **Amandine Ventadour** s'est installée au chef lieu de Burdignin depuis Janvier 2020. Elle vous reçoit pour divers ateliers autour de la **parentalité**. **Bienveillance éducative**, problèmes **d'autorité**, de **communication** ou de **relations** ... En individuel ou en ateliers de groupe, elle **accompagne les parents** vers la meilleure version d'eux même ! Pour les parents de bébés, elle propose aussi du **massage** et du **portage physiologique** en découverte ou perfectionnement. Vous la retrouverez également en **conférences** ou **ateliers** dans des associations de la région comme S'senciel, A Petits Pas, Les Ptit's Poucets et d'autres !

www.amandineventadour.fr Tél : 06.16.83.55.51



« Amandine Ventadour »

JARDINS DE MONTAGNE

Pépinière enracinée depuis bientôt 40 ans à Burdignin, Jardins de montagne est le fruit d'un projet un peu fou : produire et élever en altitude, et en plein air, des plantes vivaces et des arbustes.

Au fil des années, nous avons proposé aux amoureux du jardin comme aux professionnels du paysage et aux collectivités, une gamme de plantes adaptées à notre région, avec le souci constant du maintien de la biodiversité végétale.

Partager avec nos clients ou nos visiteurs le goût du vivant et d'un paysage naturel, échanger nos histoires de plantes, c'est ce qui nous a motivés pendant toutes ces années.

De mars à novembre, nous vous accueillons à la pépinière avec plaisir.

Jardins de montagne
392 chemin des Silènes
74420 Burdignin

jardemon@wanadoo.fr
04 50 39 54 97
06 70 93 37 53
jardinsdemontagne.com

« Jardins de Montagne »

L'**ACCA** de Burdignin (Association de chasse) vous présente le calendrier de la saison 2020-2021.

L'ouverture générale a eu lieu le Dimanche 13 septembre 2020 et la fermeture générale aura lieu le dimanche 17 janvier 2021 (Inclus).

La chasse se pratique les jeudis, samedis et dimanches ainsi que les jours fériés.

Lors de vos promenades, deux types de panneaux d'information guident vos pas :

- Des panneaux permanents, affichant les jours de chasse sur le territoire de chaque commune, implantés aux différents départs des principaux sentiers de randonnée.
- Ceux-ci sont également munis d'un flash code.



- Des panneaux temporaires « chasse en cours » indiquant qu'une action de chasse collective est en cours de déroulement à proximité.



Vous pouvez vous informez des jours de chasse par commune grâce aux panneaux et à l'application smartphone CHASSECO à tout moment sur l'ensemble du département.

Afin d'améliorer la sécurité des utilisateurs de la nature et des chasseurs, l'ACCA a mis en place des miradors sur l'ensemble du territoire de la commune.



Ceux-ci sont destinés à améliorer les postes lors du tir car celui-ci forme un angle plus prononcé avec le sol (de haut en bas). Le tir se trouve donc plus fichant et limite les risques de ricochet.

Afin d'améliorer encore la sécurité de tous, l'ACCA préconise à tous les utilisateurs de la nature de porter des vêtements de couleur vive.



Suite à la rentrée scolaire, l'équipe de **l'APE de Villard-Burdignin** s'est retrouvée pour son assemblée générale. Celle-ci s'est déroulée le 10 septembre, et nous sommes très heureux de compter de nouveaux membres actifs et motivés. Le bureau a été renouvelé au cours de la soirée. Nous tenons à remercier Mathieu Guinand qui a occupé le poste de président pendant 2 ans au sein de l'association, c'est désormais Claire Delon qui reprend la présidence. Elle sera accompagnée dans cette mission par les 10 autres parents d'élèves qui constituent le bureau.

L'APE a pour mission de récolter des fonds afin d'accompagner les enseignants dans leurs projets scolaires et extrascolaires (sports, loisirs, culture...).

Ainsi, l'APE finance les sorties programmées pour les enfants comme les activités sportives (ski de fond, ski de piste, voile...) culturelles (cinéma, projet intercommunal sur le thème de la danse de l'an passé qui a été reconduit cette année.).

Au cours de l'année scolaire 2019 / 2020, nous avons ainsi organisé les opérations suivantes :

- La fête de la Maude (celle de cette année a eu lieu le 03 octobre).
- Le marché de Noël qui était accompagné de la vente de sapins, des calendriers des enfants, ainsi que d'un stand d'huîtres.
- La vente de sacs en tissu personnalisés avec les dessins des enfants.
- Le goûter du 1^{er} vendredi du mois (vente de gâteaux à la sortie de l'école)
- Le repas tartiflette, ainsi que la kermesse initialement prévus n'ont malheureusement pas pu se tenir cette année (actions planifiées pendant la période de confinement).

Pour cette année scolaire, nous avons la volonté de reconduire toutes ces actions, en espérant que les conditions sanitaires nous le permettent. La fête de la Maude aura lieu le samedi 3 octobre, un bon moment pour se rencontrer en ce début d'année scolaire, et de venir assister à la pressée des fruits. La cueillette des fruits et le pressage ont également été de bons moments à partager entre les parents et les enfants (photos de l'édition 2020)

Nous tenons à remercier les mairies de Villard et Burdignin pour leur soutien (subventions, prêt de salles, de matériel...), les personnes qui nous aident lors de nos manifestations (prêt du pressoir, dons de pommes, exposants du marché de Noël, dons de produits locaux...), les enseignants, et enfin les parents d'élèves qui participent activement au bon fonctionnement de l'association.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : apevibu@gmail.com et suivre nos actualités sur notre page Facebook APE Villard Burdignin.

«Equipe de l'APE »

Les Passeurs d'Arts, association loi 1901 à vocation culturelle, est une structure pluridisciplinaire qui propose, depuis 2001, des ateliers créatifs de pratiques artistiques. Fidèle à ses statuts, l'association promeut également des groupes locaux, issus pour la plupart, de ses ateliers de musiques actuelles et produit des événements culturels en Vallée Verte et en Haute-Savoie.

Les Passeurs d'Arts, installés dans des locaux de l'Espérance depuis 2014, proposent durant les périodes scolaires différents ateliers et activités répartis en deux pôles principaux :

Le Pôle Arts Visuels regroupe **Arts Plastiques, Bande Dessinée / Manga, Marionnettes, Vidéo** et un **Club Photo**.

Le Pôle Musiques Actuelles propose **"Les P'tits Bourgeons"**, dès 4 ans, les **Ateliers de Pratique Musicale et de Pratique Vocale de groupe** pour les plus grands, la possibilité pour les intéressés d'enregistrer des **maquettes**, et le **Toxico Bill Bang !** groupe de percussions industrielles.

Entre ces deux gros pôles s'est glissé l'atelier d'**Écriture Creative** qui sait jouer des coudes et tient bien sa place.

Comme pour beaucoup, la pandémie du **Covid-19** et confinement du printemps dernier sont venus bouleverser une saison qui se déroulait comme sur du papier musique. **Les Passeurs d'Arts**, fidèles à leur réputation, ont su très vite rebondir et proposer des accompagnements personnalisés en visioconférence et des activités participatives en ligne. Les traditionnels concerts de fin d'année se sont même transformés en une soirée concert virtuel le 21 juin sur Youtube Live.



La rentrée 2020.

Beau succès pour la journée "**Portes Ouvertes**" du 5 septembre. Nous avons accueilli beaucoup de monde de manière fluide et régulière, tous ayant joués le jeu des réservations mises en place, tant pour les ateliers découvertes, que pour visiter et se renseigner.

Le coup de jeune donné au local, par une "équipe de choc" durant l'été, a fait sensation.

La mise en place de la nouvelle plate-forme en ligne c'est bien passé mais a nécessité un investissement humain très important. **Les Passeurs d'Arts sont passés en 3.0 !**

Les inscriptions se font dorénavant en ligne, ainsi qu'une grande partie de l'administratif. Le public a plutôt bien réagi à cette nouvelle forme de gestion.

Grâce à cela, et fort de l'expérience et des outils développés durant le confinement, nous continuons à proposer une offre numérique pour la musique, ainsi que des cours individuels, en complément du panel d'offres déjà existant.

Nous proposons, pour cette rentrée, un "**Parcours Découverte**" des activités enfants du mercredi après-midi, englobant **Arts plastiques, Marionnettes, et musique**.

Plusieurs collaborations sont prévus avec l'association "**Un Temps Pour Grandir**", car nous avons la même volonté de **redynamiser le site de l' Espérance**. Mais, surprise, on en dira plus en temps voulu...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Arrivée d'un nouveau curé pour la paroisse de la Visitation

Natif de Bretagne, j'avais 25 ans lorsque je l'ai quittée pour rejoindre les paysages magnifiques du massif du Mont-Blanc. J'en ai aujourd'hui 41. J'ai habité quelques temps aux Houches, travaillant au départ comme éducateur dans un foyer d'enfants.

Très proche d'une communauté de personnes consacrées (Foyer de Charité de la Flatière), j'ai alors choisi une voix qui était pour moi inattendue : devenir prêtre. Ayant grandi dans une famille catholique, je bénéficiais d'un « terrain » favorable pour qu'éclose cette vocation.

Mes amis incroyants

L'amitié de mes amis incroyants représente pour moi une chance pour laquelle je ne sais comment les remercier.

Elle est née souvent du partage d'activités militantes ou musicales. Elle se nourrit d'une même foi en l'homme, d'une même passion pour la justice, la paix, la beauté. Elle se vit dans le respect réciproque des convictions.

Jamais je ne cherche à utiliser les liens qui nous unissent pour les amener à la foi.

Ces amis incroyants me questionnent souvent sur Dieu, sur l'Evangile, sur l'Eglise.

Devant la souffrance, la cruauté, la mort, je fais l'expérience d'être avec eux, certains jours sans mots, ni voix.

Ils m'aident à garder le sens du réel.

Ils m'évitent de me satisfaire de mots.

Les associations

34

Ils me rendent humble dans ma foi.

Ils m'obligent à ne pas confondre Dieu avec ce que j'en dis.

A leur côté, j'ai compris que pour un croyant tout homme peut être signe de Dieu.

J'ai constaté souvent que, nous chrétiens, nous n'avons pas le monopole de la générosité, du don de soi ou du service désintéressé.

L'un d'entre eux m'a dit un jour : "Toi et tes amis, vous nous faites douter de notre incroyance".

A ce trop beau compliment j'ai envie de répondre :

"Si votre amitié devait un jour me faire défaut, il manquerait quelque chose d'essentiel à ma vie".

Roland Dolié

Cela dit, je reste étonné par la manière dont le Seigneur m'a appelé à le suivre... Après une formation théologique au séminaire provincial, à l'université catholique de Lyon, et un stage « pratique » à Rumilly, j'ai été ordonné à Annecy en 2014. Notre évêque m'a alors envoyé à Saint-Julien-en-Genevois, où pendant six années j'ai accompagné les groupes de jeunes et d'enfants de la paroisse. Aujourd'hui je reçois une nouvelle mission, comme nouveau curé de deux paroisses : la Visitation en Vallée Verte (huit églises) et Saint-François-Jacquard entre Môle et Brasses (huit églises aussi). Je prends la suite du Père Hervé Rivoiron. Je fais aujourd'hui connaissance avec ce grand territoire, et avec les personnes engagées dans nos communautés. Je travaille en particulier avec une équipe de laïcs qui définissent avec moi les orientations pastorales. Deux prêtres retraités m'épaulent dans la mission.

Je compte sur votre bon accueil, que déjà j'apprécie beaucoup. Je me confie à vos prières, et à celle de Sainte Marie, patronne de la paroisse et de l'église de Burdignin.



Les associations 35

L'association Lous Bens Verias a été créée en 1991 par un groupe de bornerandes et bornerands soucieux de promouvoir les rencontres, la convivialité et l'accueil au sein de leur village.

Les membres de l'association se sont succédés pendant 29 années avec des valeurs communes : l'engagement, le bénévolat, l'entraide pour développer le lien social au sein du village.

Des projets divers tant pour les jeunes et les moins jeunes ! ont pu voir le jour : la vogue, les sorties skis, les soirées disco, les repas dansants musette, les spectacles de marionnettes, les sorties cinémas, les feux de la Saint Jean....



Jusqu'à aujourd'hui cette association a toujours été en action.

Mais voilà, la vie est pleine d'imprévu, de moments festifs et d'évènements plus douloureux comme à ce jour le virus nous empêchant de nous retrouver pour festoyer !

Il faut être vigilant et patient...

Nous espérons vous retrouver rapidement autour d'un feu flamboyant, d'une danse, ou d'un repas !!!

Amicalement , Lous Ben Verias





QU'EST-CE QUE LE SOUVENIR FRANÇAIS ?

Une association mémorielle

Le Souvenir Français n'est pas une association d'Anciens Combattants. C'est une association civile, régie par la loi du 1er juillet 1901, ouverte à tous les citoyens, désireux d'entretenir la mémoire de notre pays.

Le Souvenir Français observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

Association nationale, *Le Souvenir Français* est placé aujourd'hui sous le patronage du Président de la République.

Reconnue association d'utilité publique en 1906, *Le Souvenir Français* a été couronné par l'Académie Française et par l'Académie des Sciences morales et politique.

Les trois grands objectifs du Souvenir Français

Animer la vie commémorative (*cérémonies nationales, commémorations sectorielles*)
Sauvegarder le patrimoine (*Entretenir les sépultures des Morts pour la France, les stèles, les monuments*)

Transmettre la mémoire, notamment auprès des jeunes générations, en collaboration active avec les enseignants et les associations d'Anciens combattants. (*Voyages scolaires, rencontre, expositions*).



Programme du comité du Souvenir Français de BOËGE pour l'année 2021.

L'année 2020 ayant été très fortement perturbée par la pandémie du COVID 19, les manifestations qui étaient prévues sont reprogrammées pour l'année 2021 si aucun nouveau confinement ne vient perturber celles-ci.

- **06 mars 2021 à 20 heures 00** salle "La Ferma" à BOËGE, nous vous présenterons une comédie musicale intitulée "SEULEMENT SE DIRE", comédie interprétée par la compagnie ANAO.

- **Du 08 mai 2021 au 18 juin 2021**, exposition sur "l'Homme du 18 juin", le général DE GAULLE et sur les Compagnons de la Libération Savoyards dans la salle située au 2ème étage de la salle communale de BOËGE. (Exposition réalisée pour le 130ème anniversaire de la naissance du Général, le 80ème anniversaire de l'appel du 18 juin, le 50ème anniversaire de sa mort et le 80ème anniversaire de la création de l'Ordre des Compagnons de la Libération).

- Courant mai 2021, projection au cinéma "La trace" à VILLARD du film de Robert BRESSON (1956) "UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ECHAPPE" d'après l'œuvre originale d'André DEVIGNY, Compagnon de la libération.

- **Vers le 18 juin 2021**, nous envisageons de vous proposer une conférence sur le Général DE GAULLE par Monsieur Hervé GAYMARD, ancien ministre, Président de la Fondation Charles DE GAULLE.

- **Nous célébrerons également le 150ème anniversaire de la Guerre 1870-1871.** Plusieurs manifestations seront programmées dans le département (4 monuments élevés en l'honneur des combattants Haut-Savoyards, Annecy, Thonon, Bonneville et Taninges).

- **2021, Les Cérémonies Patriotiques** auront lieu, pour l'anniversaire du 8 mai 1945 sur la commune de HABERE-LULLIN et pour l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, à BURDIGNIN.

La rentrée 2019-2020 s'est faite avec quelques changements au sein de l'école de Burdignin. Le premier, non pas des moindres, l'ouverture d'une nouvelle classe et l'installation d'un bâtiment préfabriqué dans le champ attenant à la mairie. Le second : le renouvellement de l'équipe pédagogique avec les arrivées aux côtés de Jocelyne Jacques-Vuarambon, directrice et enseignante de la classe des 20 CM2 depuis quelques années déjà, de Marie-Sophie Grillet pour la classe des 25 CE1-CE2, et celle de Fabien Giordan pour la classe des 24 CE2-CM1.



Le début de l'année scolaire, jusqu'au confinement, s'est vu ponctué de diverses activités et sorties proposées aux enfants, en complément du travail plus scolaire effectué en classe :

L'intervention d'une diététicienne sur les 5 sens et la fabrication-vente de sachets de biscuits dans le cadre de la semaine du goût au mois d'octobre.

La visite d'une école d'autrefois, au musée Paysalp à Viuz-en-Sallaz pour les Ce1-Ce2 en rapport avec leurs recherches sur le temps qui passe, les générations et l'évolution des modes de vie. Chacun en a profité pour s'essayer à l'écriture à la plume, se frotter à l'extrême rigueur d'une maîtresse de 1932, assister à une leçon de morale et se rendre compte de l'évolution de l'école en quelques générations !

La fabrication et la vente de sachets de chocolats pour Noël : truffes, rose des sables, choco-coco, orangettes, mendiant... de véritables chocolatiers en herbe !

La participation à un cycle de 8 matinées de ski alpin au cours du mois de janvier sur les pistes d'Hirmentaz, dans des conditions hivernales froides et ensoleillées, avec une qualité de neige incroyable ! Chacun a pu progresser selon ses habiletés : du débutant n'ayant jamais skié et terminant son cycle en sachant prendre les remontées et descendre des pistes de manière autonome... au plus expert, pratiquant parfois le ski au sein d'un club, mais confronté à d'autres contraintes que celles de la vitesse et de la compétition : skier à 2, faire un tracé pour son camarade, créer un ballet chorégraphié pour descendre une piste, ... Une quinzaine sur les planches qui a plu à chacun, élèves, enseignants et parents accompagnateurs : merci à eux !

Les interventions d'une professeur de danse de l'école de musique de la Vallée-Verte au sein du parcours artistique proposé à toutes les classes de la Vallée-Verte : danser, se mouvoir différemment, découvrir différentes musiques et proposer des pistes en danse de création afin de réaliser une présentation en fin d'année.



Et le confinement est arrivé ! Les projets ont été stoppés, la danse ne sera pas terminée, le cycle de voile pour les Cm1-Cm2 au lac Léman est annulé, les sorties natation pour les Ce1 sont reportées... Une toute autre école se met en place : une drôle d'aventure pour chacun, enseignant, élève ou parent : l'école à distance ! Rien de simple, beaucoup de questions, du tâtonnement de tous les côtés, des mails et beaucoup, beaucoup d'heures devant les écrans pour écrire tout ce que l'on ne peut pas dire... De la bonne volonté, de l'investissement, des efforts ont permis à presque tous les élèves de continuer à suivre le rythme pendant ces quelques mois à la maison. Et comme rien ne devait s'arrêter, en plus des heures de français, lecture et maths, d'autres projets ont émergé : l'envoi de cartes et de petits mots de soutien aux aînés de Burdignin, la mise en place d'espaces numériques d'échange enseignant-élèves, la création de défis sportifs à distance, des activités artistiques à partager en photo, ... Une toute autre école, pleine de surprises également !



Et enfin... le retour à l'école, la vraie... un peu différente quand même : pas de contact, pas d'échange, des masques pour les plus grands, des tables individuelles, des files d'attente... et beaucoup de scotch et de savon ! Un protocole lourd et épais à mettre en place, des questions sans réponse, et tellement d'incertitude... mais du plaisir tout de même à se revoir, échanger, retrouver les cahiers et le tableau, et voir l'évolution de chacun !

Une fin d'année bien étrange, qui n'empêchera pas une belle journée de randonnée le long de la Menoge avec tous les enfants de l'école sous un beau soleil... et quelques gouttes de pluie, et qui se clôturera avec un bel hommage des plus jeunes aux CM2 pour leur ultime sortie de l'école primaire... belle route à eux au collège !

Avec nos remerciements sincères à ceux qui nous aident à rendre ces projets possibles : APE Sivu, mairies et parents, espérant une année 2020-2021 plus « traditionnelle ».



« L'équipe
enseignante
de Burdignin »

Comme beaucoup en Vallée Verte, je m'adonne au jardinage par passion mais également pour le plaisir de déguster les légumes de mon jardin. Rapidement j'ai diversifié mes plantations en commençant avec des palmiers puis peu à peu je me suis tourné vers les cactus et les agaves, car cette famille de plantes ne demandait que très peu d'entretien et certaines plantes d'après la littérature pouvaient résister jusqu'à -35°C. Dans l'imagerie populaire ces plantes sont associées à des climats chauds et secs. Pourtant les cactus se rencontrent dans des écosystèmes très variés et ceci jusqu'à la frontière canadienne.

Au fil de mes voyages et de par mes lectures j'ai sélectionné différentes plantes en fonction de leur localisation géographique, des conditions météorologiques dans leur habitat en hiver (neige, altitude,...) et je les ai semées et acclimatées dans mon jardin. C'est un travail de longue haleine et les résultats se font parfois attendre! C'est ainsi que lors de l'été 2019, une agave mexicaine, *Agave parryi parryi* a fleuri après 26 ans et a eu les honneurs du Dauphiné! C'était la première fois qu'une telle floraison avait lieu dans les Alpes en Europe au-dessus de 800m altitude.



Tout au long de l'été la floraison des cactus offre une palette de couleurs incroyables, les yuccas affichent leurs grosses clochettes nacrées et odoriférantes, les *helichrysum* parfument l'atmosphère d'odeur de curry et la sariette de Turquie est prise d'assaut par les abeilles! A l'heure actuelle je possède plus d'une centaine d'espèces dans mon jardin et leurs conditions de culture (climat alpin, 800m d'altitude) m'ont permis d'être connu auprès de collectionneurs spécialisés et de jardins botaniques du monde entier.



Depuis plus de deux décennies j'habite à Burdignin et j'ai été témoin du changement climatique avec la limite pluie-neige remontant de plus en plus, les étés plus chauds, ...et ces changements climatiques ont été décisifs dans la culture de plantes xérophytes car celles-ci demandent des conditions de chaleur particulières et très peu d'eau. Et à la différence de certaines pestes végétales ce ne sont pas des espèces envahissantes qui remplacent la flore locale. Bon, certains cactus sont encore trop fragiles pour être installés dans mon jardin et ça n'est pas encore demain qu'on fera de la tequila estampillée Vallée verte mais pour la 3ème année consécutive j'ai pu faire de la gelée avec les figues de barbarie du jardin.

Si vous voulez en connaître d'avantage n'hésitez pas à taper Icy Alpine Zone dans votre moteur de recherche, vous trouverez des informations et des photos supplémentaires, ou consultez ma page Facebook Icy Alpine Zone.

Aude Lami



Repas des Ainés annulé cause du Coronavirus. Mais ne soyez pas trop déçu, le colis de Noël sera plus conséquent !



Pour le prochain numéro, nous recherchons des vieilles photos de Burdignin.

Si vous en avez, vous pouvez les transmettre par mail ou au secrétariat. Nous ferons une copie de votre photo afin que vous gardiez l'original.

Merci d'avance !

Poste à pourvoir à la Mairie :

- Pour cet hiver : remplacement occasionnel pour déneigement.
- Courant 2021 : remplacement du cantonnier suite à son départ à la retraite fin 2021.

Si vous êtes intéressé, transmettez vos coordonnées et votre expérience au secrétariat.

Concours de LOGO



La commune de Burdignin ne possède pas de blason.

Pour y remédier, le conseil municipal vous invite à mettre votre imagination et vos talents artistiques à l'œuvre !

Chaque participant envoie par courrier ou par mail sa production en notant son nom, prénom, adresse et téléphone.

Remerciements

Un grand merci à Madame Berger pour la confection des masques durant la crise du Covid.

Le conseil remercie également Monsieur Patrick Métral pour son dépannage du 6 septembre sur le réseau électrique chez Morez dans l'attente des services Edf-Orange.

Dupraz-Bois prête ponctuellement un dépôt de bois afin de préserver la route forestière. Merci pour sa coopération.

Merci à Monsieur Perrissin, Comité Souvenir pour sa photographie du monument aux morts.

Le conseil municipal est reconnaissant envers Mme Bilocq pour sa générosité à l'égard de l'école de Burdignin. Elle a offert un écran de projection.

Remerciement à notre photographe en herbe pour les belles vues de Burdignin : Monsieur Moguérou.

2020...restera certainement, dans nos mémoires. Par surcroit des évènements de la vie, le coronavirus est rentré, sans invitation, dans notre quotidien. Imprévisible, invisible, invincible... Tant d'adjectifs pour qualifier ce virus qui nous empoisonne et nous oblige à nous soumettre à des règlementations parfois difficiles à respecter...

Ensemble, conservons les gestes barrières, ensemble luttons contre cette épidémie, la santé est la plus grande richesse de la vie.

Que se passera-t-il demain ? A l'aube de cette nouvelle année ?

Comme le dit si bien Jean d'Ormesson : « Ce qui éclaire l'existence, c'est l'Esperance. »

Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



INFO

Dernière minute

Les pompiers n'effectueront pas leur tournée annuelle pour vendre leurs calendriers (cause COVID). Cependant ils seront (les calendriers 😊) en dépôt chez les commerçants de la Vallée Verte.

